

# LE PATRIOTE

*Méfiez-vous  
de l'homme  
nu qui vous  
propose  
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15<sup>e</sup> année

Lutte contre la corruption

## LE PREMIER MINISTRE ANATOLE COLLINET MAKOSSO N'ENTEND PAS LÂCHER PRISE



L'extension de la corruption dans les administrations publiques, inquiète à plus d'un titre le chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso. Face au développement des modes opératoires et à la diversification des acteurs, le premier ministre oppose des méthodes plus radicales pour que triomphe l'intérêt général. Si le soutien du peuple lui est garanti d'office, celui de ses compagnons à qui profitent les crimes économiques reste à prouver.

☞ 3

CFCO

## LE TRAIN GAZELLE REPREND DU SERVICE APRÈS UNE LONGUE ÉCLIPSE



C'est le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande Honoré Sayi qui a donné le coup d'envoi à Pointe-Noire le 27 avril 2023. Avec la reprise du trafic ferroviaire du train Gazelle, les Congolais en partance pour Brazzaville ou Pointe-Noire ont désormais le choix entre l'avion et l'autobus.

☞ 6

## LE BÉBÉ DISPARU MIRACULEUSEMENT RETROUVÉ ENTRE LES MAINS DE LA VOLEUSE

☞ 12



## L'ÉCOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE GÉNÉRAL LECLERC A PERDU SON PRESTIGE D'ANTAN

☞ 13

Fécofoot

## APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

☞ 14

## LE CONGO EN PASSE DE CONCRÉTISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

☞ 7 & 9

Liberté de la presse

## UNE PRATIQUE DOUCE, DE PAIX ET NON D'INSULTES ET D'ASSAUTS

La communauté internationale en général et le Congo en particulier célèbrent ce 3 mai, comme à l'accoutumée, la journée internationale de la liberté de la presse. A en croire l'UNESCO, pour l'année en cours, cette journée est placée sous le thème : « façonner un avenir de droits : liberté d'expression comme moteur de tous les droits de l'homme ». Au Congo, la liberté de la presse est protégée par la constitution et les communicateurs en jouissent à volonté sans subir une quelconque entrave ou censure de la part du gouvernement.



La presse au Congo est libre

Les quelques interpellations qui ont eu lieu entre-temps dans cette corporation, l'ont été du fait des abus et de l'amateurisme dont ont fait preuve, certains journalistes vis-à-vis des tiers. En aucune façon et de tous les temps, le gouvernement n'interfère dans la collecte, le traitement et la diffusion ou la publication du produit de leur travail. Cela en conformité avec l'article 25 de la Constitution du 25 octobre 2015. Cet article stipule : « tout citoyen a le droit d'exprimer et de diffuser librement son opinion par la parole, l'écrit, l'image ou tout autre moyen de communication. Le premier alinéa de ce même article affirme que la liberté de l'information et de la communication est garantie. Elle s'exerce dans le respect de la loi. Le deuxième alinéa du même article interdit la censure ». Au regard de cet article de la constitution, on peut affirmer sans courir le moindre risque d'être démenti, que les journalistes congolais sont libres de faire leur travail. Toutefois, tenant compte de la philosophie que véhicule le thème de cette année, la liberté d'expression constitue l'élément essentiel à la jouissance et à la protection de tous les autres droits de l'homme. On a beau vouloir confondre l'indépendance et la liberté, ces deux concepts sont différents et s'excluent mutuellement. Car, quand chacun fait ce qui lui plaît, on

fait souvent ce qui déplaît à d'autres. Cela ne s'appelle pas liberté.

A en croire Jean Jacques Rousseau, la liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à n'être pas soumis à celle d'autrui. Elle consiste plutôt à ne pas soumettre la volonté d'autrui à la nôtre. Certes, cette vision de Rousseau a engendré une avalanche de réflexions sur les lois, les rapports à autrui, sur les contraintes nécessaires pour ne pas nuire aux autres et ne pas subir leurs nuisances dont la matérialisation la plus connue est l'article 4 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui donne la définition officielle de la liberté telle qu'elle doit être comprise. Elle est définie ainsi qu'il suit : « la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société, la jouissance de ces mêmes droits ».

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'article 4 du code d'Éthique et de déontologie du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication du Congo. Cet article stipule : « dans le respect des faits, les journalistes doivent distinguer soigneusement ce qui relève de leur opinion personnelle, de l'analyse et de l'information factuelle afin de ne pas en-

gendrer la confusion dans le public... ». Ce qui donne à penser que, n'est journaliste qui veut. En plus de la rigueur qui est requise, il n'y a point de liberté sans lois. Pour tout dire, la liberté de la presse à l'époque de la révolution numérique, se révèle comme une pratique douce et empreinte de sagesse; une pratique de paix et non d'insultes et d'assauts. En gros, les professionnels de la communication doivent préserver la paix et respecter la dignité de l'autre. De même, la protection des droits et la réputation d'autrui interdisent la diffamation, la calomnie, l'injure et l'insinuation, puisque pour informer la population, on n'a pas besoin des propos vexatoires et des attaques personnelles.

En effet, l'exercice responsable d'une liberté est la meilleure garantie de sa pérennité. Le lien entre liberté et responsabilité se pose avec autant d'acuité que la mission des médias est d'informer les citoyens de façon claire et objective. Pour mener à bien leurs activités, les professionnels doivent composer avec les diverses contraintes qui pèsent sur eux et rejaillissent sur leur indépendance. C'est pourquoi, le respect de la vie privée et de la dignité humaine, en conformité avec les dispositions du droit international aussi bien que national, fait partie intégrante des normes professionnelles du journaliste.

En tout état de cause, la liberté de la presse n'est pas menacée au Congo par le gouvernement. Pour s'en convaincre, il suffit de suivre l'émission : « action et points de vue » qui passe tous les dimanches à partir de 8 heures 15 mn sur radio Congo. Les Congolais parlent sans langue de bois des problèmes qui se posent à leur pays et critiquent d'une manière véhémente l'action du gouvernement. L'animateur n'a jamais été inquiété pour autant.

Alexandre Ôgnègnè

Décentralisation

## LES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PLAIDENT POUR UN MEILLEUR STATUT

Le collectif des conseillers départementaux et municipaux a plaidé le 19 avril 2023 à Brazzaville, pour la révision de la loi 7-2003 du 6 février 2003, portant organisation et fonctionnement des collectivités locales en son article 43 qui stipule que la fonction de conseiller est gratuite.



Les conseillers locaux face au Président du Sénat

Au cours d'une séance de travail avec le Président du Sénat Pierre Ngolo, le collectif conduit par son président Placide Opina Péa a sollicité l'amélioration de leur statut. « Cette loi présente une injustice pour nous. Et, nous proposons un traitement mensuel alloué à chaque conseiller d'un montant de 2 millions 500.000 FCFA par mois, à inscrire au budget de l'Etat exercice 2024 », a-t-il dit. « Cela fait vingt ans que les conseillers n'ont jamais reçu une dotation particulière. Comment comprendre qu'un député suppléant non siégeant à l'hémicycle a un traitement mensuel de 450 000 FCFA par mois, alors qu'un conseiller siégeant n'en a pas. Comment justifier que les sénateurs qui sont élus par les conseillers ont un traitement et un véhicule à la fin de leur mandat, alors que les conseillers n'en ont pas », a-t-il déploré. Face à ce qu'il a qualifié d'injustice, le collectif a invité le Sénat à prendre le dossier

en main. « Le collectif veut avoir une garantie ou encore une assurance de votre part sur le statut des conseillers municipaux et départementaux », a poursuivi le président de ce collectif.

Répondant aux préoccupations du collectif, le président du Sénat a invité les élus locaux à plus de responsabilité et à la patience, car ce dossier engage la République. Il faut le traiter avec méthode. « La question des conseils, nous en sommes informés. C'est notre préoccupation permanente. Nous sommes l'émanation du Conseil et avons la responsabilité de vous représenter et de vous défendre. Mais, sachons mener les actions », a répondu Pierre Ngolo qui a promis de rencontrer le gouvernement pour trouver des solutions à cette question, en vue de l'amélioration des conditions des conseillers départementaux et municipaux.

Gulit Ngou

## LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,

Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE

du 25 MARS 2010

Lutte contre la corruption

# LE PREMIER MINISTRE ANATOLE COLLINET MAKOSSO N'ENTEND PAS LÂCHER PRISE

**L'extension de la corruption dans les administrations publiques, inquiète à plus d'un titre le chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso. Face au développement des modes opératoires et à la diversification des acteurs, le premier ministre oppose des méthodes plus radicales pour que triomphe l'intérêt général. Si le soutien du peuple lui est garanti d'office, celui de ses compagnons à qui profitent les crimes économiques reste à prouver.**

**A** lire la circulaire de l'année qu'il a adressée aux membres du gouvernement, Anatole Collinet Makosso s'attaque aux pratiques décriées ces derniers temps dans les services publics civils. Cette circulaire prise le 21 avril 2023, attire l'attention des missions de contrôle ou d'inspection des entreprises en cas de convocations émises par la force publique. Le premier ministre constate « qu'il est parfois fait obligation aux entreprises contrôlées ou inspectées par les agents des administrations publiques civiles et de la force publique, de supporter les frais de mission de ces derniers et que des administrations exigent aux personnes physiques ou morales répondant à leur convocation, de s'acquitter au préalable des frais de convocation ». Il rappelle que « les administrations publiques civiles et de la force publique sont dotées des budgets de fonctionne-



ment et, en aucun cas, elles ne doivent faire supporter aux personnes physiques ou morales, des frais inhérents aux missions qu'elles accomplissent ».

Le premier ministre Anatole Collinet Makosso interdit par conséquent, la pression exercée sur les entités visées par des inspections du genre, « les frais de mission, de séjour et d'inspection sont à la charge de la société ». Il insiste aussi que « les paiements, quelle que soit la somme, au titre de pénalités pour des infractions constatées, ne doivent être acquittés qu'auprès d'un régisseur du trésor public désigné, contre remise immédiate d'un ticket ou autre formule assimilée ». En attendant la publication d'un décret en cours de préparation, le premier ministre affirme qu'il est « désormais fait interdiction à toute administration publique civile et de la force publique, d'exiger de toute personne physique ou morale contrôlée ou inspectée, des sommes

d'argent lors de l'exécution de leurs missions ». Le chef du gouvernement met en garde quiconque prélèvera un paiement, à toute personne ayant répondu à une convocation.

Cette note est bien accueillie par le commun des mortels qui font les frais de ces pratiques rétrogrades et ignominieuses des commis de l'Etat. En témoigne le débat qu'elle suscite au sein de l'opinion. Cependant, on s'interroge, si le chef du gouvernement aura le soutien attendu des commis de l'Etat qui tirent profit de ces bassesses. Il s'agit en premier, des magistrats, agents de la force publique, précisément des policiers de la compagnie de circulation routière et des gendarmes postés chaque matin entre autres à Ignié, Ngo ou à Olombo sur la route nationale N°2 qui, comme le dénonçait feu El Adj Djibril Abdoulaye Bopaka, « un coup de sifflet qui retentit correspond à 2000 FCFA ». Il ne sera pas aussi facile pour Anatole Collinet Makosso d'espérer sur l'accompagnement des douaniers et des hommes d'impôts qui s'enrichissent en lieu et place de l'Etat en percevant pour leurs comptes, des fonds colossaux

destinés au trésor public. La résistance opposée aux réformes appliquées par les directeurs généraux des impôts et des douanes à l'instar de « l'opération Baracuda » laisse dubitatifs les observateurs.

Le seul espoir est que cette circulaire vaut avertissement et mise en garde. Elle devra être soutenue par le décret annoncé, pour donner aux victimes le courage de résister aux policiers et gendarmes, aux douaniers et imposeurs, aux agents de la Fonction publique, de l'état civil, de l'immigration ou des finances, aux contrôleurs et autres inspecteurs. Ce décret, devra être vulgarisé et les premiers commis de l'Etat pris en flagrance devraient être sévèrement châtiés, pour dissuader ceux qui tenteraient de s'aventurer sur ce terrain.

Au cas contraire, ce créneau de restauration de l'autorité de l'Etat, de lutte contre les comportements déviants, l'instinct grégaire et les passe-droits ; ce créneau de renforcement de la bonne gouvernance, trouvera sa place comme les premières notes, dans les tiroirs.

Marlène Samba

## LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

### LA CHASSE À L'ÉLÉPHANT

**M**on grand-père parle : la chasse à l'éléphant est très exigeante. Chaque geste compte et véhicule un message ; message que seuls les initiés sont capables de décrypter. Ici, même le silence ou un simple regard est une parole. Quelques jours plus tard, mon grand-père m'a proposé de l'accompagner en forêt, en compagnie d'un autre homme de son âge. Réveillés par les premiers chants du coq, nous avons quitté le village presque sur la pointe des pieds, pour ne pas attirer la moindre attention des autres habitants du village. L'expédition était constituée des deux habiles chasseurs et moi. Notre marche a duré plus de trois heures. Le parcours était sinueux, à travers marais et buissons. Tout au long de la longue traversée, le discours des deux hommes était cousu de paraboles et autres calembours. Pêle-mêle, ils parlaient de termitière, de soleil, de sommeil, de poudre... Le type d'armement et l'outillage qu'ils portaient étaient suffisants pour comprendre que nous allions à une chasse peu ordinaire. Une fois au cœur de la grande forêt, le langage articulé était prohibé. Seul le gestuel et d'autres signes graphiques nous permettaient de communiquer. Au bout de quelques instants, nous voici sur

une piste d'éléphants, derrière un troupeau d'une cinquantaine d'individus. La forêt baignait dans un calme épais. Puis, j'ai vu mon grand-père ralentir le pas, avant de s'arrêter devant les excréments d'un éléphant. Après un échange gestuel entre les deux complices, mon grand-père a plongé son index dans le tas d'excréments, semble-t-il pour évaluer le temps de la déjection et estimer le temps qu'il faudra pour rattraper ces éléphants. Le vieil homme hocha sa tête et nous demanda de suivre son rythme. Le pas s'est vite accéléré. Brusquement, tout s'est arrêté lorsque mon grand-père a vu des arbustes arrachés et jetés sur la piste. Les deux hommes ont convenu qu'il s'agissait-là des signes qui attestent que les animaux se sont dispersés pour se reposer ou somnoler un peu. C'est un moment délicat que tout chasseur doit savoir observer, pour ne pas se livrer à la colère de toute la harde. Les timides chants d'oiseaux et cris des singes confirmaient ce point de vue et nous obligeaient à nous arrêter aussi. Puis, tout s'est réactivé dans le sous-bois. Puis, nous-nous sommes remis aux trousses du troupeau, que nous avons retrouvé au bord du lac. Et mon grand-père de faire signe de l'approcher, pour bien observer ces monstres.

Jules Débel

#### LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,  
Rue Ewo - Ouenzé  
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE  
DU 25 MARS 2010

Directeur Général  
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication  
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle  
Laurent LEPOSSI,  
Georges ENGOUMA,  
Jules Débel,  
Gulit NGOU,  
Ernest OTSOUANGA  
Dim-Martie MIZÈRE

Relationniste  
Anderson de MBALOE,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression  
Offset  
Journal LE PATRIOTE

Informatisation de l'enseignement général

## UN NOUVEAU CAP DANS LA LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF CONGOLAIS

**Les directions départementales de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation viennent d'être dotées en matériel informatique. Cette dotation qui a été associée à une formation en la matière, participe de la digitalisation et dématérialisation des services, notamment la finalisation de l'informatisation du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) et la gestion optimale des établissements scolaires.**



**Le gouvernement sur tous les fronts**

Cette dotation dont le premier lot est consacré à la gestion du CEPE, est avant tout un appui au renforcement des capacités opérationnelles des directions départementales. Il vise en fait, la finalisation du processus d'informatisation de cet examen d'Etat. Le second lot quant à lui, sert à la gestion des établissements scolaires, précisement l'enrôlement des élèves et la création. Il s'agit de formaliser le fichier général des élèves, l'attribution d'un numéro d'identification unique à chaque élève, la connexion des 354 établissements scolaires du Congo

au Système d'information de gestion de l'éducation (SIGE) et connecter les inspections des lycées, les 22 inspections de collège, les inspections du préscolaire et du primaire.

Ce matériel composé de rouleaux de stickers, des lecteurs de code QR et des imprimantes, des tablettes et des ordinateurs portables, assure un bon fonctionnement des directions départementales. A en croire les services habilités, grâce à cette dotation, le SIGE devient une réalité, étant donné qu'elle permettra aux directions départementales de dématérialiser un certain

nombre de mécanismes et permettre d'immatriculer tous les enfants de notre système éducatif en leur attribuant un numéro d'identification unique, de suivre la scolarité de tous les enfants, la production de tous les bulletins de notes électroniques et d'autres services qui vont être adossés à la mise en œuvre de ce SIGE.

Le ministre Jean Luc Mouthou après avoir remis ces équipements aux destinataires, leur a demandé d'en faire bon usage. Réagissant aux inquiétudes du ministre, Marie Denise Tchicaya Niambi, directrice départementale de l'enseignement préscolaire,

primaire, secondaire et de l'alphabétisation du Kouilou a tout simplement dit qu'il n'y a rien à craindre quant à l'utilisation à bon escient du matériel. « La structure dont j'ai la charge va en faire bon usage. Ce matériel va nous permettre de bien gérer de manière efficiente et scientifique le CEPE. Nous sommes prêts parce qu'il y a un service habilité pour gérer ce matériel. Bien avant cette dotation, la direction du système d'information et de la communication (DSIC) avait envoyé des équipes dans les différents départements. Nous avons travaillé et cette équipe est préparée pour recevoir ce matériel », a déclaré madame Marie Denise Tchicaya Niambi. Emboitant le pas à son collègue, Alain Claude Danguouama, salue une dotation qui vient améliorer les condi-

éducatif.

Rappelons que deux jours avant, le système d'information de gestion de l'éducation (SIGE), qui vise à renforcer la numérisation du système éducatif en créant une sphère de traçabilité, a été présenté par le directeur des systèmes d'information et de la communication du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Arsène Bouckita aux directeurs départementaux de l'enseignement général, aux proviseurs, aux inspecteurs et autres. « Nous avons présenté les avantages qu'offre ce système, notamment la digitalisation d'un certain nombre d'opérations dans la gestion de l'école : les inscriptions, les transferts des élèves d'un établissement à un autre ou d'un département à un autre, la



**Le ministre remet un kit à un bénéficiaire**

tions de travail des structures bénéficiaires, dans la lutte contre les antivaleurs lors des examens, la transparence et tout ce qui est déploré au sein du système

production des bulletins de note », a fait savoir Arsène Bouckita.

**Ernest Otsouanga**

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One**

**Service Clients :**  
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point Kassai en face du Centre Culturel Français.  
 Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
 (+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

**Nos Partenaires**



**Un échantillon du matériel**

Entreprenariat

## NAISSANCE DES JOURNÉES THÉMATIQUES

**L'édition inaugurale des vendredis de l'entreprise à Brazzaville le 28 avril a fait l'état des lieux des très petites, petites et moyennes entreprises en République du Congo. Sous la conduite de Jacqueline Lydia Mikolo, les 230 participants ont été fixés sur la philosophie de cette nouvelle approche managériale du gouvernement pour booster le secteur privé.**



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo

Les vendredis de l'entreprise sont un espace d'échanges entre les administrations publiques, les entrepreneurs et porteurs de projets pour l'avenir, mais surtout pour l'éclosion du secteur privé. La première session a consisté en une interaction qui a mis la ministre des peti-

tes et moyennes entreprises et de l'artisanat ainsi que des administrations sous tutelle comme la direction générale des petites et moyennes entreprises aux responsables du patronat, aux organisations internationales, aux porteurs de projets, aux journalistes et bien d'autres participants y compris ceux

qui étaient en ligne. La philosophie de cette agora est de faciliter le débat sur des questions juridiques, de l'innovation, la fiscalité, l'accompagnement financier et non financier du secteur privé par le gouvernement. Les vendredis de l'entreprise sont prévus une fois le mois et devront se dérouler de manière tournante dans les douze départements. Tels que présentés par la ministre Lydia Mikolo, les vendredis de l'entreprise offrent des opportunités d'écoute des besoins et des attentes des entrepreneurs. « On parle directement, on parle vrai et tout le monde est le bienvenu. On murit la réflexion pour améliorer l'écosystème des très petites, des petites et moyennes entreprises. Le secteur privé est écouté par le secteur public, qui répond à ses préoccupations et



Vue partielle des participants

recueille ses propositions... Les recommandations faites sont mises sur la table du gouvernement en vue des solutions. Ce ne sont donc pas des discussions vaines», fait-elle savoir. Les témoignages et les statistiques communiqués à cette occasion ont établi que les Congolais connaissent peu l'écosystème de l'entreprenariat. « Nous connaissons très peu notre environnement économique,

pourtant il représente 80% d'emplois et de l'économie», a dit Lydia Mikolo. Il a été noté aussi qu'il y a eu « 3 122 créations d'entreprises en 2022. De mars à avril 2023, il y en a eu 1 800. On envisage 8 000 en fin d'année ». Le point d'orgue, selon les organisateurs sera la création possible d'un «service national de l'entreprenariat ».

Henriet Mouandinga

Aménagement du territoire

## ELABORATION DES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Le directeur de cabinet du ministre d'Etat de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier Zachari Mokémo, a patronné le vendredi 28 avril 2023 à Brazzaville, l'atelier de restitution final de l'étude de conception d'un guide méthodologique des schémas départementaux d'aménagement du territoire (SDAT). Au cours de cet atelier, les parties prenantes ont suivi les gestionnaires de L'ONG Initiatives de Développement (ID) qui ont fait la restitution des travaux de conception d'un guide méthodologique d'élaboration.**



Les experts à la recherche du mieux-être

Selon Julie Veysseyre, experte en aménagement du territoire à L'Initiatives de développement (ID), ce guide a deux grandes parties qui vont orienter le conseil départemental sur toute la procédure à mettre en place

avant de lancer l'élaboration SDAT. La deuxième partie quant à elle sera consacrer à l'opérationnalisation du SDAT. Cette partie relève de la compétence du prestataire qui va intervenir pour conduire toute l'étude, le diagnostic, la prospective afin

de déterminer cette vision stratégique. Pour Antoine Goma, conseiller à l'aménagement du territoire du ministre, ce guide permet aux collectivités locales de disposer des outils nécessaires à la matérialisation de leur politique d'aménagement du territoire. «Ce guide faut-il le rappeler, vient combler un grand fossé qui a longtemps existé dans notre pays. A présent, les collectivités locales disposent d'un instrument qui orientera désormais leur action dans l'élaboration de cet important outil stratégique de développement au niveau départemental », a-t-il souligné. Le schéma départemental d'aménagement du territoire est un document cadre de planification de l'aménagement du territoire à l'échelle des départements. Il définit une vision stratégique et prospective du territoire. Rappelons que ce projet qui a débuté en février 2021 s'est achevé le 28 avril 2023 à Brazzaville.

Dim-Martie Mizère

Santé publique

## MISE EN EXAMEN DES DOCUMENTS NATIONAUX DES LABORATOIRES

**Du 27 au 28 avril 2023 à Brazzaville, les experts de santé se sont réunis en atelier pour discuter sur deux documents relatifs au système de laboratoire. Cette rencontre avait pour but de recueillir l'adhésion des directeurs départementaux ainsi que des partenaires dans le but de les engager à la bonne mise en œuvre pour les années à venir. Les travaux ont été ouverts par le conseiller technique du ministre de la santé et de la population Ludovic Gnekoumou LIBALA.**

Elaborés depuis plus de huit ans, les documents de politique et de stratégie nationale des laboratoires au Congo, nécessitent une révision et une actualisation face à l'évolution actuelle marquée par diverses pathologies émergentes afin d'améliorer la qualité de l'offre de soins de santé de la population. À en croire les propos du docteur Ludovic Gnekoumou LIBABA, cet examen vise à valider la première politique nationale et le plan stratégique national des laboratoires en 2015. Ces documents ont été élaborés sur la base des enseignements tirés de

l'exécution des précédents plans stratégiques. Pour sa part, le directeur général des soins et services de santé, Henry Germain Monabeka a indiqué que la contribution des partenaires dans le processus de révision de ces documents a été rendue possible grâce à l'appui du Fonds mondial. Le secteur des laboratoires et des technologies de la santé constitue un précieux outil du diagnostic des pathologies qui permettra d'améliorer la prise en charge des patients.

D.M.M.

CFCO

## LE TRAIN GAZELLE REPREND DU SERVICE APRÈS UNE LONGUE ÉCLIPSE

**C'est le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande Honoré Sayi qui a donné le coup d'envoi à Pointe-Noire le 27 avril 2023. Avec la reprise du trafic ferroviaire, les Congolais en partance pour Brazzaville ou Pointe-Noire ont désormais le choix entre le train, l'avion et l'autobus. Cette reprise procède des instructions du président de la République au ministre en charge des transports. Il lui demandait à la prise de ses fonctions, de refaire vivre le Chemin de Fer Congo Océan (CFCO) et de faire décoller les avions de la compagnie Ecair-Congo. Le train Gazelle est de nouveau arrivé à quai à la gare centrale de Brazzaville le 28 avril 2023 à 2h56mn.**



Les Congolais ont plusieurs possibilités pour aller à Pointe-Noire et vice-versa

**C**e train suffisamment confortable, dispose de 8 voitures climatisées dont une couchette moderne, une première classe avec 64 sièges, une voiture bar-restaurant, trois voitures de seconde classe avec 80 sièges chacune, une voiture fourgon-générateur à bagages. D'une capacité de 359 tonnes, ce train mesure 186 mètres de long. La locomotive ayant tracté les huit wagons est immatriculée CC13-03. La place qu'occupe le CFCO dans l'économie nationale est de notoriété publique. C'est ainsi qu'il fallait à tout prix faire revivre le CFCO dans son tronçon Pointe-Noire et Brazzaville. Ce qui boostera et diversifiera assurément l'économie nationale et donnera aux Congolais plusieurs possibilités de moyens de transports entre les capitales politique et économique.

La reprise du trafic du train passager Gazelle avec tout ce qu'il offre de confort pour le voyage, est une véritable bouffée d'oxygène pour les populations riveraines en général et congolaises en particulier. Les passagers ayant emprunté ce train à Pointe-Noire n'ont pas caché leur joie de renouer avec les voyages par train à leur arrivée à Brazza-

ville. Le conducteur du train ayant pris le gros risque de conduire cette machine à bon port, malgré l'état du CFCO, était sur un petit nuage, à en croire le reporter de radio Congo ayant vécu l'événement. Pour mémoire, le CFCO est demeuré sans entretiens idoines, pendant toute la période morte. Tous les Congolais prient le bon Dieu pour que le climat de paix qui règne actuellement sur l'ensemble du territoire national, se pérennise afin que ce train soit préservé et que l'Etat récolte les fruits de son investissement.

Selon le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la Marine Marchande Honoré Sayi, cette reprise procède de l'instruction du Chef de l'Etat à sa prise des fonctions. «*Lorsque j'ai pris mes fonctions, il m'a dit, monsieur le ministre, j'ai réussi à faire la route lourde, j'ai réussi à faire que l'on transporte la fibre optique. Monsieur le ministre, deux choses me taraudent l'esprit : le Chemin de Fer Congo Océan et Ecair-Congo. Nous avons entendu toutes les théories ; nous avons approché tout le monde ; nous avons bénéficié de certaines promesses qui nous ont fait quelque fois miroiter l'idée que toutes ces choses seront faites en un clin d'œil. Mais aujourd'hui,*

*ce train qui va reprendre de manière hebdomadaire la desserte des gares allant de Pointe-Noire à Brazzaville, c'est l'accomplissement, ou tout au plus, le premier pas vers l'accomplissement de ce que certaines personnes appellent aujourd'hui rêve. Nous ne rêvons pas parce qu'il ne s'agit pas d'une chose inédite, c'est-à-dire qui tombe du ciel. Nous rêvons tout simplement parce que, nous transportons le meilleur de nous-mêmes vers ce qui va être un avenir désormais ».*

Poursuivant sa déclaration le ministre Honoré Sayi a indiqué que nous devons faire de telle sorte que se réalise la grande vocation de transport y compris la marchandise débarquée au port autonome de Pointe-Noire qui se trouve en eau profonde, vers la ville de Brazzaville et d'autres pays tels la RDC, la RCA et le Cameroun.

Notons que ce train expérimental a rebroussé chemin le samedi 29 avril 2023, pour le plus grand profit et plaisir des populations situées tout au long du CFCO, des Congolais et des touristes de passage au Congo.

A.Ô

## HUMEUR

### LE RÈGNE DE L'IMMORALITÉ

**L'**immoralité. Est-ce la conduite sans référence aux valeurs ou la conduite selon de mauvaises valeurs ? Cette question a été abordée par plusieurs courants de pensées.

Dans la vie courante, l'immoralité désigne tout comportement incorrect. Elle est synonyme de dépravation, de débauche, d'obscénité, de vice, de luxure, de corruption... Autant de comportements mauvais qui ne cadrent pas avec les règles établies; des comportements entretenus par ceux qui se laissent conduire par la sottise de leurs pensées. C'est en fait, vivre d'une manière contraire aux normes qui régissent la société : lois, règlements, traditions, religions, bonnes mœurs... Des normes qui régulent la cité dans le but de maintenir l'ordre, la civilité et la paix. Est-il besoin de se rappeler que les communautés fonctionnent le mieux quand elles opèrent en harmonie avec les normes morales du milieu ? Pour tout croyant en Dieu, peu importe la religion, l'immoralité est une rupture avec Dieu. C'est ce que l'on appelle le péché, entendu comme la désobéissance à la loi de Dieu. Ce qui constitue une barrière entre le pêcheur et Lui. Le pêcheur est alors rejeté par Dieu, si la faute commise n'est pas réparée, au moyen de la confession et du pardon.

Au-delà du contexte religieux, aujourd'hui notre société a atteint un haut degré de l'immoralité au sens large. La cité est sous le joug d'une grande diversité de vices. Ceux-ci agissent dans toutes les sphères de la vie (famille, école, milieu professionnel, quartier, église...), et touchent toutes couches sociales (démunis, intellectuels, dignitaires, hommes politiques, femmes, hommes, jeunes, vieux...) Dans cet environnement devenu insalubre, on ment sans réserve ; on vole sans retenue ; on commet l'inceste sans se soucier de la famille ; on viole impunément ; et puis et puis... Sinon, comment comprendre tout ce qui se passe dans nos familles devenues pour certaines, là où prévaut le sexe sans limites entre des frères et des sœurs unis par le sang ? Que dire de la banalisation du vol par ceux qui sont censés travailler à développer le pays, notamment les chefs de service, directeurs ou ministres ? Quelles explications données aux cas de corruption savamment entretenus par des membres d'un organe de lutte contre la corruption ? Y a-t-il des mots pour justifier le viol sur des fillettes de 10 à 15 ans, dans un environnement où les femmes majeures pullulent ? Que répondre à un pasteur, donc un serviteur de Dieu, qui se donne pour vocation de détruire les couples, en s'adonnant aux femmes mariées, et à diviser les familles, par la dénonciation de faux sorciers ?

C'est vrai que la société congolaise est en crise de valeurs, elle est profondément malade. En se laissant dominer par un océan de vices qui changent de visages au gré de l'humeur de chacun, notre espace est en train de perdre ses derniers repères. Puisque chacun pense qu'il est libre d'agir comme il veut, y compris en crachant sur les lois, la morale, les bonnes mœurs... Et ce qui choque, c'est l'indifférence de tous face à cette érosion qui détruit les fondements de nos différentes cultures. Aujourd'hui, tout se passe comme si cette usure qui s'inscrit entre délinquance et immoralité est dans l'ordre normal des choses.

Meurtri dans sa chair face à la montée en puissance des vices, mais aussi de l'inconscience générale, un sage a indiqué : « *avec le degré d'immoralité qui prévaut dans notre pays, nous avons touché le fond* ». N'est-il pas temps de se ressaisir et penser à remonter ?

Jules Débel

Energies renouvelables

# UN PÔLE D'EXCELLENCE À VOCATION NATIONALE ET CONTINENTALE SE DÉVELOPPE À OYO

Mis en service le 23 avril 2023 par le président Denis Sassou N'Guesso, le Centre d'excellence d'Oyo (CEO) est spécialisé dans la recherche en matière des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. A l'inauguration de ce centre, on y a noté la présence très remarquée du premier ministre Anatole Collinet Makosso, du président directeur général d'ENI Congo Claudio Descalzi, du représentant de l'ONUDI Raymond Tavares et du ministre en charge de la recherche, Delphine Edith Emmanuelle née Adouki. Cette entité à vocation nationale, sous-régionale et continentale, créera des emplois et boostera le développement à travers des énergies propres.

le Réseau mondial des Centres régionaux pour l'énergie durable ».

Toutefois, Claudio Descalzi promet que ENI continuera à soutenir l'initiative par le biais d'une assistance technique et d'un financement important. Rappelons que le CEO s'inscrit donc dans la quête de l'humanité de disposer de l'énergie nécessaire. Il expérimentera des processus susceptibles d'être utilisés par les communautés et mettra l'accent sur l'interaction entre la science et la société, afin de répondre aux défis planétaires actuels. Ses résultats, seront destinés à l'ensemble de la communauté internationale. Sur le plan pratique, l'Union européenne et le Congo viennent de signer une convention de financement pour un don de 5 millions d'euros. Cet argent est destiné à soutenir la promotion des énergies renouvelables et l'électrification rurale. L'action se concentrera sur le renforcement des capacités des institutions énergétiques nationales, la formation professionnelle et le financement de projets d'énergie renouvelable en milieu rural.



**Le Congo et l'Afrique disposent désormais d'un centre de recherche sur des énergies renouvelables**

Le Centre d'excellence d'Oyo a été bâti sur une superficie de 10 000 mètres carrés. Il offre cinq bâtiments abritant six laboratoires, quinze bureaux, trois salles de réunion, un espace ouvert aux essais scientifiques et techniques, un atelier, un entrepôt, une cantine, une salle de conférence et trente logements équipés pour les chercheurs. Ouvert aux étudiants, chercheurs, enseignants-chercheurs locaux et internationaux, aux inventeurs et aux innovateurs, le CEO générera des emplois directs et indirects. Selon le ministre en charge de la recherche Edith Delphine Emmanuelle née Adouki, ce centre « contribuera, indéniablement, à l'impulsion et au rayonnement du secteur de la recherche scientifique et de l'innovation technologique en République du Congo ». Elle indique par ailleurs que les activités de recherche et de formation du Centre d'excellence d'Oyo s'articuleront notamment autour des thématiques liées au développement des ressources énergétiques renouvelables, à l'efficacité énergétique dans l'industrie et dans le bâtiment, au nexus eau-énergie-sécurité alimentaire et à l'entrepreneuriat et développement du secteur privé des technologies propres.

Le CEO matérialise l'engagement du président de la République de promouvoir le développement durable

au moyen de la recherche scientifique. « C'est cette même vision qui innerve de la Politique Nationale de la Recherche Scientifique, qui, par ailleurs intègre la Recommandation 2017 de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture concernant la science et les chercheurs scientifiques », a insisté Delphine Edith Emmanuelle née Adouki.

Pour Claudio Descalzi, président directeur général de la société italienne ENI « le Centre d'excellence d'Oyo est une étape importante dans l'engagement d'ENI à stimuler la transition énergétique du pays et tire parti du partenariat public-privé entre ENI, la République du Congo et l'ONUDI. Il s'appuie sur l'accord signé par ENI avec la République du Congo en 2016, pour valoriser les sources d'énergie du pays, tout en favorisant le développement social et économique. Ses études seront axées sur les énergies renouvelables, les biomasses et les solutions de valorisation énergétique des déchets, contribuant au nexus énergie-eau-alimentation qui est fondamental pour le développement économique, environnemental et social. Son ambition est d'apporter des solutions innovantes à l'Afrique centrale, en devenant un point de référence clé pour la transition énergétique dans la région ».

De son côté, Raymond Tavares le représentant de

l'ONUDI pour les pays de l'Afrique centrale est fier de cette vision qui se fait corps et qui trouve des solutions africaines pour l'Afrique, qui marque le début de la mise en place d'un projet et d'un programme ambitieux anticipant la transition énergétique. Il promet tout l'appui nécessaire au Congo, afin que le CEO améliore l'ac-

cès à l'énergie moderne, l'emploi des jeunes et des femmes. Pour atteindre cet objectif affirme Raymond Tavares : « le Congo, ENI et l'ONUDI collaboreront à l'opérationnalisation du Centre à travers un plan stratégique quinquennal visant à créer des synergies avec d'autres partenaires potentiels et à l'inclure dans

**Marlène Samba**

## Protection de l'environnement

### L'ONG RFL CA EXHORTE LES POPULATIONS À SIGNER LA CHARTE DE VIE PARTICIPATIVE

**Le samedi 22 avril 2023, l'ONG Rice For Life Central Africa (RFL-CA) a procédé au lancement officiel à Brazzaville de la signature de la charte mondiale de vie participative. Cette charte est un instrument de cohésion nationale qui aura pour but de réconcilier financièrement l'homme à l'arbre, afin de préserver les écosystèmes forestiers. Cette cérémonie a connu la présence de plusieurs chercheurs écologistes et scientifiques.**

Rice for life central-africa est une ONG apolitique et neutre de développement à but lucratif. Elle a pour vocation humanitaire, fait des interventions techniques, financières, opérationnelles d'utilité publique, mondiale, régionale, nationale et locale. En effet, son objectif général est de promouvoir la charte mondiale de vie participative, en vue de renforcer la solidarité économique et sociale entre les habitants de la planète terrestre, contribuant ainsi à l'effort collectif de recherche de solution en vue d'éradi-

quer les grands fléaux. Dans son mot de circonstance, le professeur Prosper Banamissa a indiqué que cette charte est une initiative qui permettra de lever des fonds pour appuyer financièrement, des projets de société. Par ce geste humanitaire, le donateur apporte la solution et soutient la cause portée par ce slogan: « maintiens ma vie en état, je vais garantir la tienne ». A travers cette charte a-t-il indiqué, il va se développer les projets intégrateurs et générateurs de revenus durables. De son côté le fondateur de l'ONG Séraphin Tsétsé a édifié les participants sur

l'essence même de cette charte. « Nous devons rechercher la règle de l'égalité pour arriver à l'équilibre. La charte mondiale en appelle à la science collective et à la solidarité mondiale afin de financer les projets du bassin du Congo qui vont résoudre les problèmes des populations riveraines, locales et les populations autochtones. Ce faisant, les forêts seront en paix ».

En effet, Séraphin Tsétsé a ajouté en substance que « 150 universités de différents pays ont marqué leur intérêt à ce projet en vue de la recherche scientifique et du développement de la pharmacopée. Ce qui invite tout écologiste à signer la charte mondiale pour ne pas être en marge de cette histoire qui est en train de s'écrire ».

**Dim-Martie Mizère**

# LE CONGO EN PASSE DE CONCRÉTISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Si le chronogramme prévisionnel n'est pas perturbé par des aléas de parcours, le Congo exportera à compter de 2025 du gaz naturel liquéfié (GNL). En effet, les travaux de la première usine de production de l'une des denrées les plus consommées de par le monde, ont été lancés le 25 avril 2023, par le président de la République Denis Sassou N'Guesso à la côte-Malteve à Ngoyo, sixième arrondissement de Pointe-Noire. D'un coût estimé à la somme de 600 millions de dollars, soit environ 356,584 milliards de FCFA, les travaux seront réalisés et entièrement financés par la société italienne ENI-Congo.



Cérémonie de lancement des travaux par le Chef de l'Etat et madame

Le projet consiste en l'installation de deux usines flottantes de liquéfaction de gaz naturel (FLNG) dans les champs de Nené et de Litchendjili, déjà en production et dans d'autres champs qui doivent encore être développés. La première des deux usines en conversion produira 0,6 million de tonnes de gaz naturel liquéfié par an. Elle entrera en service cette année. En revanche, la deuxième annoncée comme la plus grande sera fonctionnelle

en 2025. Sa capacité prévisionnelle de production est de 2,4 millions de tonnes par année. Quand elle atteindra sa vitesse de croisière, sa production sera de 3 millions de tonnes par an, soit environ 4,5 milliards de mètres cubes par an. Le projet vise à satisfaire les besoins nationaux et internationaux en matière de GNL.

Il s'agit-là d'un nouveau défi, comme l'a reconnu ostensiblement, Bruno Jean Richard Itoua, ministre des hydrocarbures. Selon lui,

« cette unité de production représente un élément de plus, pour la croissance économique. Le monde entier admet que la valorisation du gaz naturel en constituera pour les années à venir et de plus en plus le principal ciment du scientifique et sa sève nourricière ». De ce fait, le gaz naturel liquéfié étant dorénavant le moteur par excellence de la transition énergétique, le ministre des hydrocarbures renchérit que le Congo, pays producteur de pétrole, fait désormais

partie, grâce à son important potentiel gazier à travers ce projet, des pays de la solution énergétique pour l'avenir de ses habitants et de l'ensemble des marchés mondiaux de gaz naturel.

Poursuivant sa déclaration, il a rappelé que « le Congo sous l'impulsion de son président et de son gouvernement est en train de rédiger une nouvelle page de son histoire énergétique en vue de passer du statut de pays pétrolier à celui de pays pétrolier résolument gazier. En plus de divers emplois directs et indirects, c'est pour une première fois au Congo qu'on utilise du gaz naturel à usage commercial. Ainsi, dans quelques mois avant la fin de l'année, le Congo exportera le gaz naturel liquéfié dans une première phase et dans une deuxième en 2025 ».

De son côté, le président directeur général de la société ENI Claudio Descalzi a affirmé que ce projet permettra au Congo de rejoindre le groupe restreint des exportateurs mondiaux de gaz naturel liquéfié, avant de manifester son immense joie de travailler au Congo. « Nous sommes très fiers de travailler depuis plus de 50 ans dans ce pays et de jouer un rôle renouvelé dans la transformation du

secteur énergétique et celui de l'économie. La production du gaz au Congo représente une stratégie visionnaire proposée, il y a plus de 20 ans par la société ENI et immédiatement soutenue par le président Denis Sassou N'Guesso. Un choix clairvoyant qui nous permet aujourd'hui d'apporter les réponses concrètes, rapides et efficaces au contexte complexe de sécurité énergétique et de transition énergétique dans lequel nous vivons », a souligné Claudio Descalzi.

Engagé dans la belle et nouvelle aventure de production, transformation, de liquéfaction et commercialisation du gaz naturel au niveau mondial, étant entendu que les ressources naturelles du pays dépassent la demande intérieure, « le Congo va, pour la première fois, exporter du gaz naturel liquéfié ». Pour satisfaire à l'énorme demande, Congo-GNL exploitera les énormes ressources gazières de Marine XII. Notons que Congo-GNL répond aux besoins de production d'électricité du pays tout en alimentant les marchés internationaux, en se concentrant sur l'Europe.

**Henriet Mouandinga**



Photo de famille



SNPC

## LE GRAND CHANTIER DU QUART DE SIÈCLE ENGAGÉ À POINTE-NOIRE

**Le futur siège de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) sera construit sur fonds propres à Pointe-Noire. La maquette dudit siège renseigne qu'il s'agira d'une tour de seize niveaux. Cet immeuble qui épousera toutes les exigences des temps modernes, se dressera majestueusement au centre du premier arrondissement Lumumba. C'est justement ce joyau qui abritera désormais la SNPC à Pointe-Noire, haut lieu des opérations pétrolières au Congo. Il est de notoriété que cette société occupe une place prépondérante dans l'économie nationale et nourrit de colossales ambitions pour le développement du Congo.**

**E**n effet, la deuxième tour de la SNPC sera un édifice intelligent de type R+16. Il sera érigé au cœur de la capitale économique, symbolisant la densité des hydrocarbures dont regorge le sous-sol congolais. Les travaux de construction de cette tour, lancés par le président de la République Denis Sassou N'Guesso le 26 avril 2023, vont durer 24 mois. Les travaux proprement dits démarreront en juin prochain, le temps de gérer quelques préalables. Cette construction intègre les axes prioritaires du plan d'actions triennal de la SNPC connu sous le vocable : « performance 2025 », comme l'a indiqué le directeur général Maixent Raoul Ominga.

Comme on le voit, le premier arrondissement de Pointe-Noire Lumumba, aura ainsi le privilège d'abriter cette tour. Elle sera bâtie sur une superficie de 10.000 mètres carrés. D'une hauteur de 61,70 m, elle comprendra des bureaux, une salle de conférence, un auditorium de 528 places, un restaurant, cinq ascenseurs, deux monte-charges et un parking souterrain. Cette tour offre assez d'espaces, diverses pièces, de commodités et de confort pour accueillir les quatre filiales et les 1 010 agents de ce holding dont la mission est de « contribuer au développement et à la gestion efficace du patrimoine pétrolier congolais ». Ce qui justifie son monopole sur la propriété des permis de recherche et d'exploitation. Notons pour mémoire que les 15 % au moins des participations pour chaque permis attribué par le Congo, reviennent à la SNPC.

L'honneur revient, selon le directeur général de la SNPC Maixent Raoul Ominga, au président Denis Sassou N'Guesso géniteur, en 1998 de cet outil industriel stratégique, symbole de fierté nationale et instrument de renforcement du rayonnement du Congo dans le secteur des hydrocarbures. « Pointe-Noire, ville centenaire, va voir son décor architectural

*enrichi d'un nouvel édifice imposant et superbe, et qui à n'en point douter, contribuera à son embellissement. Cet ouvrage en plein cœur de la ville de Pointe-Noire, premier haut lieu des opérations pétrolières au Congo, permettra dorénavant à notre société de disposer d'un cadre de travail à la hauteur de ses ambitions. Cet immeuble, haut de ses 16 étages, abritera, entre autres, la*

*chef de l'Etat : « Ensemble, poursuivons la marche », destinée à consolider les fondements d'un meilleur aménagement du territoire, y compris de l'urbanisme. Pour lui, « avec cette infrastructure moderne, les agents de la SNPC, continueront à placer davantage la société nationale au centre de l'économie du pays et au cœur des attentes des populations congolaises ».*



**Pose de la première pose des travaux de construction de la Tour de la SNPC**

*représentation de la SNPC à Pointe-Noire, les bureaux de quatre filiales et l'entité data base qui assure la sécurisation des données pétrolières de l'Etat », a fait savoir Maixent Raoul Ominga. Aux populations de Pointe-Noire dont une bonne partie a vécu de ses propres yeux, l'historique moment de la pose de la première pierre du futur siège, le directeur général de la SNPC a déclaré : « cet édifice fera partie intégrante, une fois achevé, de votre patrimoine. Son esthétique renforcera la noblesse et la beauté de cette ville océane. Je vous invite à veiller à la protection des équipements de ce chantier ». Il est l'émanation du programme de société du*

Premier ouvrier de la SNPC en qualité de président directeur général à sa création, voici un quart de siècle, Bruno Jean Richard Itoua, ministre des hydrocarbures

Maixent Raoul Ominga qui en a apporté une touche particulière à travers les grandes réalisations qui portent sa signature. Appréhendant le parcours de cette

société d'Etat, Bruno Jean Richard Itoua constate que 25 ans plus tard, la SNPC est devenue le joyau que le Chef de l'Etat, avait tant rêvé. « La SNPC a apporté la ressource financière dont l'Etat avait réellement besoin pour impulser la dynamique de relance de l'économie voulue et engagée par le Président de la République. Ainsi, on a pu créer au sein de la nation congolaise, une société dont les congolais se devaient d'être fiers, recrutant des jeunes congolais, les formant, leur donnant la possibilité de pouvoir avoir accès au cercle sacro-saint de l'industrie pétrolière, permettant à des cadres congolais et à la population congolaise toute entière à travers une intense communication, y compris devant le parlement réuni en congrès ou encore devant un parterre de cadres à Pointe-Noire, de comprendre les dynamiques de gestion du pétrole produit au Congo ».

Au nom de tous les pionniers et de tous ceux qui ont assuré la pérennisation de la SNPC dont l'actuel directeur général Maixent Raoul Ominga, le ministre des hydrocarbures leur a adressé ses vives et sincères félicitations pour cette nouvelle étape qu'il fait franchir à notre société nationale.

**Marlène Samba**



Mines solides

## DES PISTES POUR PLUS DE TRANSPARENCE

**Ces nouveaux créneaux ont été adoptés sous forme de recommandations au terme des travaux des experts africains réunis à Brazzaville du 11 au 21 avril 2023. Placés sous la houlette de Pierre Oba, ministre d'Etat, ministre des mines et de la géologie, ces travaux ont permis à ces experts de s'approprier des informations nécessaires à la gestion transparente des mines. Pour mémoire, le PanafGeo2 vise la création d'une plateforme d'échanges sur l'information géo scientifique.**

**H**ormis le renforcement des capacités professionnelles des participants en matière de gestion de l'information géo-scientifique, PanafGeo2 s'est soldé par l'adoption des recommandations destinées aux organisateurs, aux dirigeants ou aux stagiaires. Les participants ont recommandé aux organisateurs de revoir la durée des échanges dans la perspective « de permettre aux bénéficiaires, de bien assimiler les notions et thématiques abordées ; pour la mise en place d'une plateforme d'échanges en vue de créer un contact continu et de garantir le partage d'expériences entre les formateurs ainsi que les stagiaires ».

Quant aux décideurs et aux responsables des services géologiques africains, ainsi qu'aux administrations en charge du secteur minier, les participants au PanafGeo2 les ont invités à « accompagner la mise en pratique des connaissances ainsi que la création d'une plateforme



**Au centre, le ministre d'Etat Pierre Oba (Photo d'archives)**

d'échanges d'informations géocentriques entre les services géologiques publics, afin de pérenniser l'expérience acquise ».

Dans son mot de circonstance, le ministre d'Etat Pierre Oba a félicité les participants tout en leur demandant de faire bon usage des connaissances théoriques acquises pendant les travaux. En revanche, il s'est dit confiant que les participants se sont appropriés de la quasi-tota-

lité des thématiques débattues ainsi que les pratiques d'usage en matière de gestion de l'information minière. Il a qualifié par ailleurs, les échanges ayant ponctué PanafGeo2 d'un « enseignement de très haut niveau à l'issue duquel nos cadres africains vont acquérir une nouvelle expertise en matière de gestion des mines leur permettant d'élargir leurs connaissances et de bien gérer le secteur dans

leurs pays respectifs».

Concernant le cas spécifique de la République du Congo, cette formation aura permis aux experts miniers de constituer une base de données fiable, ouvrant la voie aux investisseurs de s'imprégner du taux, de la qualité ainsi que de la quantité des mines dont regorge son sous-sol. Cette séquence de formation, faut-il le rappeler, a permis d'apporter la plus-value

dans la gestion des ressources minérales nationales ; d'améliorer la visibilité des secteurs miniers africains sur le plan international et de disposer des ressources humaines qualifiées dans la gestion au quotidien de l'espace géomatique. Elle a permis aussi d'apporter aux autorités africaines en charge de la question minière, de l'aide dans la gestion de leurs secteurs miniers, à encourager une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minières pour soutenir une croissance socio-économique durable, telle que mentionnée dans la vision minière africaine des chefs d'Etat et de gouvernement, en vue d'attirer de potentiels investisseurs.

Pour l'Union européenne, l'ambassade de France au Congo et l'Unesco qui ont été les partenaires principaux, ont défini des pistes de solutions dans la gestion de l'information géo-scientifique au niveau du continent, aux fins de garantir une meilleure gestion du secteur minier africain.

**Henriet Mouandinga**

Journée mondiale du paludisme

## LES JEUNES CONGOLAIS PARLENT DE LA RECHERCHE DANS CE DOMAINE

**Le 25 avril de chaque année, l'humanité célèbre la journée mondiale du paludisme. Au Congo, le professeur Francine Ntoumi a saisi cette occasion pour entreprendre une campagne de sensibilisation en milieu scolaire, sur le thème : « la science lue par les enfants congolais ».**

**F**ace aux élèves de l'école publique et privée de Brazzaville, la présidente de la Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale (FCRM) Francine Ntoumi, s'est employée à élucider toutes les questions relatives au cycle évolutif du plasmodium, un parasite responsable du paludisme. Un exercice auquel elle s'adonne à cœur joie. Au cours de cette rencontre, elle a montré aux élèves l'importance de la recherche scientifique et leur

a donné l'opportunité de se prononcer sur l'une de ses publications scientifiques portant sur les recherches et détections de protéine HPR2 dans la population.

En effet, pour elle, le challenge était d'emmener les jeunes à cultiver un esprit de responsabilité dans le domaine des sciences. « Le défi était pour moi de présenter à ses élèves nos travaux de recherche et à eux de se l'approprier et de l'expliquer. S'ils n'ont pas compris, c'est que moi j'ai



**Le Pr Francine Ntoumi, au centre**

mal expliqué et donc c'est un exercice extrêmement important, parce que un enfant qui a compris est un enfant qui est capable d'expliquer à ses parents,

à la communauté », a-t-elle fait savoir.

Cette démarche vise à développer l'esprit critique des jeunes et à s'approprier la méthode scientifique pour

une meilleure compréhension du monde et des enjeux de demain. Les apprenants quant à eux, ont parlé de ce qu'ils ont retenu de la science et du paludisme.

C'est le cas de Beny Miguel Abanza qui s'est exprimé sur le sujet en ces termes : « J'ai retenu que de nos jours, l'évolution de la science nous permet d'améliorer notre monde. Le fait que les modifications génétiques produisent de nouveaux parasites, cela bouleverse petit à petit notre système de médecine et pourra influencer notre avenir ».

Pour Bénis Mabouaka : « le professeur nous a fait comprendre ce que nous ignorons. Aujourd'hui, elle nous a fait comprendre ce qu'on entend réellement par le paludisme, dans ses moindres détails ».

Outillés et aguerris, les élèves écriront un article qui sera publié dans un journal de leur choix.

**Dim-Martie Mizère**

Ministère des transports

## UNE EQUIPE D'INSPECTION VISITE LES INSTALLATIONS DE LA SOCIETE OCEAN DU NORD

La cellule technique mise en place par le ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, désignée pour inspecter les matériels roulants de la société de transport Océan du Nord a visité récemment à Brazzaville les structures de ladite entreprise, notamment le garage technique et la direction générale. Le but de cette visite était d'en savoir un peu plus sur la recrudescence des accidents des bus de cette société et d'en chercher des solutions idoines pour y remédier.



Les chauffeurs sont de beaucoup dans les accidents actuels

À l'issue de cette visite, la cellule technique d'inspection a révélé que la recrudescence des accidents de route de la société Océan du Nord est plutôt due à l'état des chauffeurs et non aux problèmes techniques. Après le diagnostic de ces installations, la cellule technique d'inspection en est sortie rassurée de la conformité des véhicules de cette compagnie qui se dote des outils numériques afin de booster ses performances de contrôle et limiter les accidents.

« Avec une cinquantaine de bus équipés de balises, Océan du Nord a tous les éléments nécessaires à pouvoir garantir une sécurité dans la circulation de ses véhicules, au point d'être la société de transport inter ur-

bain la mieux structurée et la mieux équipée », a reconnu Armand Jean Frédéric Daho Mondzo, inspecteur général des transports qui est le président de cette cellule.

La balise, elle est là pour gérer la vitesse à laquelle roule le véhicule, de sorte à ne pas dépasser la vitesse requise. Si le chauffeur arrive à dépasser, la balise émet un signal pour lui rappeler qu'il est en train de dépasser les limites de la vitesse. C'est dire déjà qu'on a trouvé un dispositif très intelligent qui permet au conducteur de se contrôler, de contrôler l'état du véhicule, puisqu'il y a d'autres paramètres qui sont pris en compte dans cette balise.

Parallèlement, la société dispose d'une plateforme informatique qui en fait,

est une salle de régulation connectée à l'ensemble de la flotte justement pour pouvoir contrôler les mouvements de tous les véhicules, depuis le point de départ jusqu'à l'arrivée. Dans cette salle informatique, l'on peut déjà à partir de l'écran savoir à quelle vitesse roule le chauffeur pour faire des observations si besoin y est.

« Le problème ici, c'est l'homme, autrement dit, l'usure au niveau de l'utilisation des chauffeurs. Quand on prend l'exemple des chauffeurs qui font le trajet Brazzaville-Pointe-Noire, ils ont 15 heures de route et n'ont pas assez de temps de repos. Puisque le lendemain, ils doivent reprendre le volant pour revenir sur Brazzaville. Lorsqu'il y a un accident de route de ce

genre, on retient trois éléments à l'origine de la catastrophe: l'homme, le matériel c'est-à-dire le véhicule et la route. Dans ce cas, l'aspect de la route est écarté, l'aspect technique du véhicule est écarté, la responsabilité incombe au chauffeur. 15 heures de route sans se reposer, c'est un problème pour un être humain dont le corps a droit à un repos », a conclu Armand Jean Frédéric Daho Mondzo.

La cellule technique d'inspection du ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a promis poursuivre sa mis-

sion dans d'autres sociétés de transport inter urbain dans les prochains jours.

Rappelons que l'accident de circulation du bus de la société Océan du Nord qui s'est produit le 16 avril 2023 à quelques encablures de la sous-préfecture de Ngo dans le département des Plateaux, a provoqué la mort de sept passagers dont cinq femmes et plusieurs blessés. Selon les témoignages des rescapés, les causes de ce drame seraient la fatigue et l'excès de vitesse du conducteur.

Gulit Ngou

## DIX MESURES D'URGENCE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Honoré Sayi, a pris, le 18 avril à Brazzaville, dix mesures d'urgence en matière de sécurité routière suite à la récurrence des accidents de circulation des transporteurs interurbains.

Dans une note circulaire portant mesures d'urgence en matière de sécurité routière, il a instruit toutes les sociétés de transport, de limiter la vitesse maximale à 30km/h dans le Mayombe et les zones à circulation lente et dangereuse, puis à 70km/h dans les zones à circulation fluide.

Ces mesures, indique la circulaire, recommandent aux transporteurs d'équiper leurs véhicules de chronotachygraphe numérique permettant de contrôler les vitesses maximales autorisées et de respecter les règles de contrôle technique conformément aux standards internationaux.

De même, M. Sayi a recommandé aux sociétés de transport interurbain de constituer des équipes de conducteurs avec un relais à mi-parcours et d'effectuer un contrôle de temps de roulage ne dépassant pas quatre heures de conduite en continu.

Selon cette circulaire, ces sociétés doivent procéder au contrôle sanitaire régulier notamment la prise de la pression artérielle et du taux d'alcool dans le sang avant et après la mise en route, au contrôle multiservice des véhicules mis en circulation par les organes de contrôle technique bien équipés et



Le ministre Honoré Sayi

agréés par le ministère en charge des transports pour les transporteurs interurbains.

S'agissant des équipements, le ministre en charge des transports a demandé à chaque société de s'équiper à terme des autocars en lieu et place des autobus qui ne sont autorisés qu'à effectuer les transports urbains et périurbains et non des trajets longs. En raison des informations spécifiques de la société océan du Nord, le ministre en charge des transports a recommandé l'arrêt de tous les bus non équipés de balises et la production des certificats de contrôle technique délivrés par un organe agréé.

G.N.



**OUVERTURE DES LIGNES**  
**ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**  
 après une interruption momentanée de la ligne  
 Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce  
 sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais  
 voyagez  
 jusqu'à  
 MBOMO!!

**Brazzaville**  
**ETOUMBI - KELLE**  
 tous les  

**MARDIS**

**SAMEDIS**



**Brazzaville**  
**ETOUMBI - MBOMO**  
 tous les  

**JEUDIS**

www.oceandunord.com  
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60  
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou

Sécurité

## LE BÉBÉ DISPARU MIRACULEUSEMENT RETROUVÉ ENTRE LES MAINS DE LA VOLEUSE

**Disparu miraculeusement du toit familial, il y a aujourd'hui un peu plus de deux semaines, ce bébé de deux semaines, a été finalement retrouvé grâce à la dextérité des services de la police et à la générosité de la ministre en charge de la promotion de la femme Inès Nefer Bertille Ingani. Présentement, la petite Ruth Marianne a retrouvé sa maman biologique après avoir passé plusieurs jours entre les bras d'une voleuse de bébés.**



Edna Ngakosso salue l'expertise de la police congolaise

La maman Edna Ngakosso était ivre de joie, lorsque les ser-

vices de la police lui ont apporté le bébé Ruth Marianne en très bon état de santé.

Elle a remercié la police et la ministre en charge de la promotion de la femme pour

l'avoir aidé à retrouver son bébé. A en croire les propos du responsable des services de police ayant mis la main sur les kidnappeurs, ce bébé a été bel et bien volé. « Nous avons pu interpellé d'abord deux hommes qui se disputaient un enfant. Suite à leurs auditions par les services des enquêtes, ceux-ci nous ont conduit vers une dame qui détenait le bébé. Celle-ci n'a pu justifier qu'elle était la mère biologique du bébé détenu par devers elle ».

En revanche, elle a plutôt avoué qu'elle avait monté le scénario avec l'une de ses copines qui lui avait donné ce bébé.

Des sources concordantes affirment que la voleuse d'enfants jouait à cache-cache avec deux hommes qui sortaient avec elle. A chaque prétendant, elle annonçait son état de gestation. La grossesse étant arrivée à terme, les deux prétendants ayant acheté chacun une layette, ne sachant plus que faire, elle a été obligée de se confier à une de ses copines. Elle lui aurait dit qu'elle était porteuse d'une grossesse qu'elle avait fini par avorter. Sa copine l'aurait aidé à monter ce coup, en



Voler un enfant, c'est pas bon

allant voler le bébé de deux semaines appartenant à mademoiselle Edna Ngakosso pour le lui donner.

Le sort des deux femmes et des deux hommes est désormais entre les mains de la force publique qui jugera de l'opportunité de les transférer ou pas à la justice. Dans l'opinion publique, ce groupe de malfaiteurs doit être puni pour éviter un effet d'entraînement.

Patrick Yandza



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

### ◆ Des passants transportés au dos

La scène se passe chaque fois qu'il pleut sur le pont de fortune érigé sur la rivière Mfilou par un député. Il en est de même pour le pont de la Tsiémé. Après chaque grande pluie, un spectacle désolant est observé à ces deux endroits où l'eau déborde et les passants sont obligés de se faire transporter sur le dos par des jeunes gens pour aller dans un sens ou dans l'autre, moyennant argent. Le prix qui varie de 100 à 150 FCFA est fixé par rapport à la masse de la personne à transporter sur une distance d'environ 15 mètres. Une grosse femme a failli faire une chute dans les eaux souillées de la rivière Mfilou, le jeune qui la transportait n'ayant pu supporter sa volumineuse masse. Heureusement pour elle, un autre garçon plus robuste a volé à son secours.

### ◆ Quand une patiente veille sur sa garde-malade

Une jeune fille vient de subir une intervention chirurgicale dans une clinique de la place. En pareilles circonstances, dans la plupart des familles, il faut laisser une garde pour assurer sa présence auprès

de la patiente. Sa mère génitrice s'est portée garante pour veiller sur elle en demandant à ses autres filles de rentrer à la maison pour revenir le lendemain. Paradoxalement, notre garde malade au lieu de veiller sur la patiente, elle s'est plutôt endormie comme si elle se trouvait à son domicile. Au contraire, c'est la fille, malgré ses douleurs post-opératoires qui veillait sur sa mère. Heureusement que les infirmières de garde étaient présentes pour administrer les soins et veiller sur la malade. Le matin à son réveil, notre garde malade demande à sa fille comment a-t-elle passé la nuit ? Cette dernière lui dit par ironie que ses ronflements l'ont empêché de dormir. Quelle drôle de garde-malade !

### ◆ Un gardien raconte son rêve à son patron et se fait virer

Un gardien d'une société privée de la place est venu prendre le service le soir dans un état d'ébriété. Au lieu d'assurer la sécurité de l'immeuble abritant l'entreprise, il a dormi profondément. Personne ne le savait pour autant. En voyant son patron arrivé le matin, le monsieur certainement par ignorance s'est rapproché de son chef pour lui raconter un rêve

qu'il avait reçu dans la nuit. Il aurait vu son chef en train de recevoir un grand prix pour les performances de sa société. A la fin de l'histoire, le patron a su que le gardien avait dormi jusqu'à faire un rêve. Il a pris la décision de le virer et le gardien qui a fait quelques griefs à son encontre s'est rendu compte de son erreur après avoir perdu son boulot.

### ◆ L'histoire du premier homme noir admis dans une université américaine

Il s'agit de George McLaurin né en 1894 et mort en 1968. C'est le premier homme noir admis à l'université d'Oklahoma en 1948. Son nom est resté sur le tableau d'honneur en tant qu'un des trois meilleurs étudiants de cette université malgré la discrimination dont il a été victime. L'histoire de cet homme noir est un exemple de détermination et de perspicacité pour déconstruire les idées reçues, les préjugés et combattre le racisme.

À son admission à l'université, George McLaurin est contraint de s'asseoir dans un coin éloigné de ses camarades blancs. À la cafétéria il s'assoit seul et à la bibliothèque, il dispose de son propre bureau derrière une pile de journaux pour ne pas être vu par les étudiants

blancs. « Il n'est pas comme nous, il ne peut s'asseoir à côté de nous », disaient ses camarades, encouragés par l'administration et le corps enseignant. « Certains collègues me regardaient comme si j'étais un animal, personne ne me donnait un mot, les professeurs ne semblaient même pas être là pour moi, et ils ne prenaient pas toujours mes questions quand je leur demandais. » raconte-t-il.

Malheureusement, pour ces racistes, George McLaurin hyper-déterminé, est doté d'une intelligence rare. Ses bonnes notes et ses questions pertinentes, amènent ses professeurs non pas à l'accepter mais surtout à reconnaître le fait qu'il fait partie des meilleurs étudiants jamais vus à l'université d'Oklahoma. Ces derniers, devant ce constat, commençaient à se rapprocher de lui pour répondre à ses interrogations. « Le racisme est une belle opportunité donnée aux noirs pour rappeler au monde que le premier être humain fut noir », a-t-il dit à la fin de sa vie. Le nom de George McLaurin reste sur le tableau d'honneur en tant qu'un des trois meilleurs étudiants de l'université d'Oklahoma, aux Etats-Unis. □

140<sup>ème</sup> anniversaire de l'évangélisation du Congo

## « LE BILAN DU POINT DE VUE EDUCATIF EST POSITIF, MAIS BEAUCOUP RESTE A FAIRE »,

Selon l'Abbé Brice IBOMBO, secrétaire général de la CEC

La Conférence Episcopale du Congo, à travers le Groupe Inter disciplinaire de Recherches sur l'Eglise et la Société (GIRES), a organisé le 22 avril 2023 dans la ville capitale, une conférence-débat sur le thème « Education et évangélisation au Congo-Brazzaville : bilan, défis et perspectives ».



Photo de famille à la fin des travaux

**A**nimée par d'éminents enseignants-chercheurs de l'Université Marien Ngouabi et de l'Ecole des sciences religieuses, dans le cadre du 140<sup>ème</sup> anniversaire de l'évangélisation du Congo, cette conférence-débat a permis aux participants d'être édifiés sur l'implication de Messieurs Hyppolite Carrie et Prosper Augouard, les pères

fondateurs de l'Eglise du Congo. Au total sept thèmes ont été développés au cours de la conférence répartie en deux panels, à savoir panel 1 : « L'évangélisation du Congo : repères, défi de la foi, nouvelles perspectives » ; panel 2 : « L'éducation catholique, d'hier à aujourd'hui : le système éducatif aux prises avec la réalité sociale ». Au

nombre de ces thèmes, on peut citer « L'interculturalité à l'épreuve de la foi », « Les églises de réveil dans la recomposition des identités urbaines à Brazzaville », « L'œuvre éducative des missionnaires et son impact à Boundji de 1900 à 2000 », « L'innovation technologique et l'éducation catholique ». En ouvrant les travaux de

ce des évêques des différents diocèses du Congo, le président de la Conférence Episcopale du Congo, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a appelé les communautés catholiques à méditer sur l'apport de l'Eglise en matière d'éducation et autres en République du Congo. « Mis en débat et soumis à notre réflexion, ces thèmes devraient nous

aider à revisiter, à méditer et à esquisser le bilan de ce que l'Eglise Catholique au Congo a apporté en matière d'éducation depuis 1883. Il s'agit aussi de considérer la manière dont l'Eglise Catholique a œuvré dans ce secteur prioritaire aux côtés des pouvoirs publics », a-t-il dit.

Si les défis sont nombreux, les perspectives devraient davantage nous intéresser et provoquer notre ingéniosité, a poursuivi l'archevêque de Brazzaville, avant d'exprimer la disponibilité de l'Eglise à coopérer continuellement avec l'Etat pour le bien commun.

Pour le secrétaire général de la Conférence Episcopale du Congo et membre du GIRES, l'abbé Armand Brice Ibombo qui a exposé sur « Les pères fondateurs de l'Eglise du Congo : Messieurs Hyppolite Carrie et Prosper Augouard 1883-1921 », cette conférence est organisée pour exalter l'œuvre des missionnaires. Selon lui, en 140 ans d'évangélisation, le bilan du point de vue éducatif est positif, mais beaucoup reste encore à faire. « L'héritage des missionnaires est bien conservé, bien soigné, bien suivi, même s'il y a des petites améliorations à faire pour redresser ce qui jusque-là semble tordu », a-t-il conclu. Les festivités de ce 140<sup>ème</sup> anniversaire de l'évangélisation du Congo s'étendent jusqu'au 4 mai 2023.

Gulit Ngou

## L'EMPGL A PERDU SON PRESTIGE D'ANTAN

**C'est le constat fait par le ministre de la défense nationale Charles Richard Mondjo au terme de la descente qu'il a effectuée le mardi 24 avril 2023 à l'Ecole Militaire Préparatoire Général Leclerc (EMPGL). Il a déploré le comportement du personnel enseignant qui, selon lui fait perdre la face de cette école d'élite. De même, il a dénoncé le niveau actuel des élèves et les a exhortés à l'effort.**

**S'**entretenant avec le personnel de cette école, le ministre en charge de la défense, a évoqué les antivaleurs qui prennent de plus en plus corps dans cet établissement de formation de l'élite militaire. Il a estimé que le personnel enseignant ne prêche pas par l'exemple et cela a de fortes répercussions négatives sur le niveau des élèves et le prestige de l'école. « Vous comprenez aisément que les faiblesses numériques vous concernent donc à juste titre. Ainsi, force est de constater que

l'école dans son ensemble a perdu son auréole de gloire, de prestige, en science, en technique et en littérature ». Il a émis le vœu de mettre en place des clubs d'accompagnement spécifiques, afin d'aider les élèves ayant des difficultés d'assimilation des enseignements. C'est ainsi que le ministre Charles Richard Mondjo a déclaré : « je veux que l'EMPGL redevienne une école d'excellence. La meilleure manière d'aider les enfants de troupe n'est pas de les favoriser mais plutôt d'être rigoureux et juste à leur égard pour



L'EMPGL se doit d'intensifier les matières scientifiques

leur permettre de progresser en toute autonomie ». Il a souligné par ailleurs que les enseignants et les cadres militaires devraient savoir que les ressources humaines sont une richesse des Etats dans le monde en pleine mutation. C'est pourquoi, a-t-il estimé, ces

derniers devraient comprendre le sens de la vocation panafricaine de l'EMPGL, dont l'Etat congolais a hérité de la France. Aujourd'hui, l'EMPGL reçoit des enfants en provenance de l'Angola, du Bénin, du Cameroun, du Niger, de la Centrafrique et du Togo.

Le ministre de la Défense nationale a demandé au staff dirigeant, d'intensifier les enseignements des sciences. « De plus en plus, les offres de formation académique de nos partenaires sont orientées vers les élèves détenteurs d'un baccalauréat scientifique. Au-delà de tout, il faut aller vers une démarche pédagogique aidant les élèves à être polyvalents, avec un très bon niveau dans les matières techniques, scientifiques et littéraires », a-t-il précisé.

S'agissant des structures d'accueil et pédagogiques, les réfectoires, les salles de classe, les dortoirs et les laboratoires ont été rénovés et la bibliothèque équipée en manuels scolaires. Le ministre a salué le dynamisme du chef d'état-major général et a suggéré aux dirigeants de l'EMPGL d'instituer un livret sanitaire pour les enfants de troupe.

Dim-Martie Mizère



# FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

## MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF ET DE L'UNIFFAC

### Objet : **Recrutement d'un Directeur Technique National**

La Fédération Congolaise de Football (FECOFOOT) lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un Directeur Technique National (DTN).

### I. Définition du poste, missions et tâches du Directeur Technique National

#### a) Définition du poste

- Le Directeur Technique National est cadre technique permanent de la FECOFOOT ;
- Leader dans le domaine du développement technique, il adopte une approche à moyen et long termes ;
- Le Directeur Technique National ne peut être également le sélectionneur national.

#### b) Les missions

- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie fédérale globale du développement du football national ;
- Définir et diriger le programme technique national et sa philosophie du football ;
- Structurer et diriger un département technique.

#### c) Tâches du DTN

- Veiller au recrutement et à la gestion de ses collaborateurs, en accord avec sa hiérarchie ;
- Concevoir, planifier et coordonner le développement du football de base, de jeunes et le football féminin ;
- Coordonner le développement du football d'élite et de haut niveau (hommes et femme), aussi bien à travers les clubs, académies que les sélections nationales, notamment celle de catégories inférieures ;
- Déterminer et promouvoir le parcours des joueurs/joueuses ;
- Assurer la formation des entraîneurs et promouvoir leur domaine d'évolution ;
- Etablir et entretenir de bonnes relations avec le sélectionneur national ainsi que les responsables techniques de la CAF et de la FIFA ;
- Promouvoir la recherche et la documentation.

### II. Profil des candidats

Peuvent être candidats à ce poste, les personnes physiques parlant couramment le français et remplissant les conditions suivantes :

#### a) Projet de développement

- Soumettre et défendre un projet de stratégie de développement du football en République du Congo ;

#### b) Qualification professionnelle :

- Diplôme d'entraîneur de football : licence A confédérale d'entraîneur au moins (CAF, UEFA, CONACACAF, CONMEBOL, AFC ou OFC);

- Autres diplômes : les diplômes en matière d'éducation, de montage et de pilotage de projets constituent un atout supplémentaire.

#### c) Expérience du candidat :

- Expérience en tant que joueur de football ;
- Expérience d'entraîneur d'équipes d'Elite ;
- Expérience de formateur d'entraîneurs ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des NTICS.

#### d) Atouts supplémentaires :

- L'expérience comme Directeur Technique dans une fédération ou dans un club ;
- La bonne capacité de communication ;
- La maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire ;
- Etre capable de travailler en équipe et sous forte pression.

### III. Composition de dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation comportant les prétentions salariales assorties de la mention « négociables » ou « non négociables » ;
- Une copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé, daté et signé ;
- Une copie légalisée des diplômes ;
- Une copie des attestations de pratique délivrées par des clubs ou de fédérations ;
- Un engagement à résider permanemment en République du Congo pour tout candidat étranger.

### IV. Dépôt de candidature

Les dossiers de candidature doivent être transmis uniquement en format numérique aux adresses Email suivantes de la Fédération Congolaise de Football, au plus tard le 15 mai 2023, délai de rigueur :

- fecofoot@yahoo.fr
- Fecofoot1962@gmail.com

### V. Déroulement des épreuves

Les candidats retenus subiront les épreuves suivantes en plusieurs phases progressives :

- Etudes de dossiers de candidature ;
- Différentes formes d'évaluation sur place et /ou en ligne ;
- Entretien avec un jury.

En cas de non satisfaction, la Fédération Congolaise de Football (FECOFOOT) se réserve le droit de ne donner aucune suite à toute candidature ou à l'ensemble du présent processus de recrutement.

Brazzaville, le 25 avril 2023

Pour le Comité Exécutif

**BADJI MOMBO WANTETE**

Ligue européenne des champions de football

**C'EST L'HEURE DES DEMI-FINALES**

Les demi-finales (aller et retour) ont été programmées pour les 9 et 16 mai 2023. Mais on en parle déjà car pour une fois il n'y a qu'une équipe anglo-saxonne contre trois latines alors qu'une des demi-finales sera italo-italienne avec cette particularité qu'elle mettra aux prises les deux équipes milanaïses.



Les joueurs de l'Ac Milan se concertent (Photo d'archives)

Ce n'est donc pas une saison comme les autres. Car Manchester city, l'un des rescapés des quarts de finale, est le seul anglo-saxon du lot tout comme il est le seul à n'avoir jamais épinglé la coupe aux grosses oreilles à son tableau de chasse. Il est, cependant, en bonne voie pour conserver sa couronne en premier league après son éclatant succès mercredi dernier sur Arsenal (4-1). Certes mercredi soir il accusait encore deux points de retard (73 points contre 75) mais il avait encore deux matches en retard à disputer. C'est dire que, désormais, les Citizens avaient désormais toutes les cartes en mains. Et cette saison, ils peuvent rêver d'un triplé à savoir FA cup, premier league et ligue européenne des champions. Cependant, son seul malheur c'est d'avoir à affronter le tenant du titre et recordman de victoires dans l'épreuve à savoir le Real Madrid. Un Real Madrid qui, rêve cette saison, d'un doublé coupe du roi et ligue européenne des champions.

Quant à la liga les madrilènes ne semblent plus se faire d'illusions. Ils semblent plutôt résignés au regard de leur prestation mardi dernier face à Girona (2-4). Ils ont même été soupçonnés d'avoir expressément laisser filer ce match pour favoriser cette équipe de la région madrilène. Une équipe qui sent, derrière elle, la menace de la relégation. Mais, à en croire Carlo Ancelotti, il est simplement question de s'économiser en vue de la finale de la coupe du roi contre Osasuna et de cette double confrontation des demi-finales de la ligue européenne des champions

contre Manchester city. Real Madrid-Manchester city est placé sous le signe de la revanche pour les Anglais qui, jusque-là, ne parviennent pas à digérer ce qui s'était passé l'année dernière.

A la même étape, les Citizens avaient été débarqués par les Merengues au terme d'un scénario inimaginable. Mais l'aller s'était disputé à Manchester et le retour à Madrid. Cette fois, le retour va se dérouler à l'Etihad et les Citizens entendent bien rendre aux Merengues la monnaie de leur pièce. Cependant, on ne peut oublier que le Real Madrid est une équipe de compétitions, une équipe qui affectionne les défis. Elle n'a donc pas pour habitude de se laisser marcher facilement sur le ventre. Alors, le choc de mardi prochain promet de belles étincelles.

**Milan Ac-Inter de Milan va accaparer tous les regards dans la péninsule**

Tout le monde ou presque est, en ce moment, en train de penser que le football italien est désormais au creux de la vague. Pour preuve, il vient de manquer deux coupes du monde

d'affilée (2018-2022). Mais, paradoxalement, il a gagné l'Euro 2020 et de surcroît en Angleterre. C'est dire que le football reste à jamais un jeu imprévisible où même les rois ont leurs malheurs. C'est d'ailleurs aussi le cas, en ce moment, pour l'Allemagne alors que le Bayern de Munich, son champion, continue de tenir son rang. Cette année, en Italie, c'est Naples qui est en train de faire feu de tout bois. Le scudetto est même en train de lui tendre largement les bras.

Et pourtant, en quarts de finale de la ligue européenne des champions, Naples a plié devant le Milan Ac. C'est dire que l'Europe est aussi une question d'expérience. Sauf que cette fois le Milan Ac sera aux prises avec un autre ancien champion, l'Inter de Milan. Ce sera donc, mardi prochain, une affaire entre deux monstres. Difficile de désigner d'avance le vainqueur surtout que les deux rencontres, aller comme retour, auront lieu sur un même terrain. Un terrain que les joueurs des deux équipes connaissent à la perfection. Tout dépendra de la forme des uns et des autres tout comme de la stratégie mise en place par les encadreurs techniques. On voit bien que les deux rencontres de mardi prochain vont donner du fil à retordre aux pronostiqueurs. C'est à croire que la différence ne se fera que sur des coups de dé, tellement les équipes semblent très proches les unes des autres. Alors, le souhait est que l'on vive du spectacle de très grande qualité à la hauteur des protagonistes en présence.

Nathan Tsongou



Ceux de l'inter de Milan jubilent (Photo d'archives)

Nomination d'un comité de Normalisation en R.D.C

**LA FIFA FRAPPE DU POING SUR LA TABLE**

**A force de jouer avec le feu, on finit presque toujours par se brûler. Car, comme chacun sait, le football est un domaine extrêmement sensible qui n'aime pas le bruit. La Fédération Internationale de Football Association (Fifa) a placé dans chacune de ses associations membres une loupe pour veiller sur la discipline, le respect des textes et le bon fonctionnement des associations-membres. Or, présentement, la Fécofa était en train de faire fausse-route et l'épée de Damoclès est tombée.**



Le présidium du conseil de la Fifa

Il ne s'agit point d'une ingérence de notre très cher collègue Kabulo Mwana Kabulo, récemment élevé au rang de Ministre en charge du sport. Dieu merci. Mais d'une crise interne à la famille du football. Car, autrement, la situation aurait pu être pire. Mais, pour cette querelle interne, le bureau du conseil de la Fifa a décidé de la nomination d'un comité de normalisation pour la Fédération congolaise de football association (Fecofa) conformément à l'article 8 alinéa 2 de statuts de la Fifa.

Le mandat dudit comité prendra fin au plus tard le 30 novembre 2023. Il consistera à gérer les affaires courantes de la Fécofa, veiller à ce que les membres des comités électoraux soient élus par le congrès de la Fécofa en accord avec les nouveaux statuts et le nouveau code électoral de la fédération approuvés le 15 septembre 2022 et veiller à ce que l'élection d'un nouveau comité exécutif de la Fecofa soit organisée en accord avec le nouveau cadre statutaire de la fédération. Le comité de normalisation se compose d'un nombre opportun de membres désignés conjointement par la Fifa et la confédération africaine de football (C.A.F) dans les plus brefs délais. Tous ces membres feront l'objet d'un contrôle d'éligibilité mené par la commission de contrôle de la Fifa, conformément au règlement de gouvernance de la Fifa. Aucune d'entre eux ne

sera éligible pour les postes à pourvoir lors des élections de la Fécofa, quel que soient les circonstances. Le mandat du comité de normalisation va courir jusqu'à ce que ce dernier ait mené à bien les tâches qui lui ont été confiées, quoiqu'il en soit d'ici au 30 novembre 2023 au plus-tard.

Il sied de relever que notre pays aussi a connu une situation identique il y a de cela quelques années. Le bureau exécutif de la fédération congolaise de football (Fécofoot) bruyamment contestée n'avait pu passer le témoin dans un climat apaisé. L'assemblée générale électorale organisée en fin de mandat, après que le président Antoine Ibovi ait jeté l'éponge, avait pris fin dans la confusion et l'obscurité, nécessitant finalement la mise en place d'un comité intérimaire dirigé par feu Thomas Bakala Mayinda. La chance, pour nous, c'est que la crise était interne au football. Le ministre Jacques Yvon Ndolou avait pris soin de se tenir soigneusement à l'écart de la bagarre entre les opérateurs du football. Car, en cas d'ingérence, le Congo aurait pu se voir interdire la participation aux compétitions internationales pendant un certain temps. C'est dire qu'une fédération nationale de football et sa tutelle ne sont que des partenaires et ce partenariat est à gérer avec des pincettes. Car la Fifa, elle, ne traite pas avec les gouvernements.

Merlin Ebalé

Championnat national de football ligue 1

## NATHALYS TIENT À SAUVER SA PEAU

**Lentement mais sûrement les jours passent et le championnat national de football ligue 1 s'approche inéluctablement de son dénouement. En tête, c'est clair le titre tend ses bras à l'As Otohô qui devrait, en Afrique, être accompagnée de Diabes-Noirs. Mais c'est désormais en bas que le vrai championnat se joue maintenant.**

**O**n commence réellement à se lasser de l'hégémonie de l'As Otohô dans notre compétition nationale inter-clubs de football la plus prestigieuse. Non pas parce qu'elle ne le mérite pas mais simplement parce qu'elle est seule à gagner tous les jours. Le pronostic devient trop facile car As Otohô peut, tout logiquement, être déclarée championne nationale avant même que la compétition ne commence. C'est le moment où jamais de regretter le départ précoce à la retraite de Remy Ayayos Ikounga. Car lui, au moins, était un homme de défis et d'ambitions. Lui, au moins, avait les moyens financiers et les ficelles pour répondre à n'importe quel défi. Lui, au moins, n'acceptait pas facilement de se faire marcher sur le ventre.

Seulement, il a compris que le football est féroce budgétivore et il ne tenait pas à jouer à la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf. De même, il a écouté les plaintes de sa famille pour laquelle le football était devenu un gros obstacle. On ne peut donc pas lui en vouloir d'être parti. Mais, tout logiquement, on regrette son départ car la rivalité Ac Léopards- As Otohô aurait boosté davantage le football



congolais. Or Diabes-Noirs, depuis le bon vieux temps des « Fauves du Niari, ne fait que résister. Ce qui apparaît comme un faux-semblant car, aujourd'hui, Diabes-Noirs ne fait que profiter de la grosse malédiction de l'As Otohô en coupe du Congo au lieu de contester sa suprématie.

Mais derrière ces deux-là, c'est le gros cafouillage avec Etoile du Congo, Jeunesse Sportive de Talangaï, Ac Léopards et Inter-club. On croyait pourtant que l'As BNG allait faire sensation cette année. Nanith et ses poulains nous ont plutôt trompés. Ils ont sprinté dès

l'entame pour prendre le temps de récupérer vers la fin. Question de ne pas s'inquiéter de la relégation. Dommage que l'endurance ait été superbement ignorée. En fin de compte il n'y a que l'As Otohô qui, après l'entrée par la grande porte au sein de l'élite, a pris les commandes pour ne plus lâcher. Mais elle a eu cet avantage de disposer des moyens de sa politique.

### Et maintenant, regard sur le vrai championnat d'en bas

Au fil du temps, on commençait à se convaincre de

ce que Fc Nathalys allait, à la fin de cette saison, faire le plongeon en enfer. Car plusieurs journées durant cette équipe est restée «scotchée» à la quatorzième et dernière place au classement. Mais, au terme de la 21ème journée, le Fc Nathalys a fait un bond en avant laissant derrière lui As Juk, Patronage Sainte Anne et As Cheminots il est vrai que cette équipe n'est pas encore à l'abri d'un désagrément mais cette spectaculaire remontée traduit la ferme volonté de cette équipe d'échapper à la relégation c'est donc maintenant que commence le vrai championnat pour

elle. Ses derniers résultats sont plutôt prometteurs, quelque chose, à vrai dire, est en train de se passer et dans le combat contre Cara, As Juk, Patronage Sainte-Anne et As cheminots pour éviter la barrage et la relégation, le Fc Nathalys aura sûrement son mot à dire. Dans ce lot des équipes menacées il y a trois anciennes à savoir Cara, As cheminots, Patronage Sainte Anne et deux jeunes formations en l'occurrence Fc Nathalys et As Juk. Parmi les cinq, une jouera les barrages alors qu'une autre fera le voyage de l'enfer. Bon nombre d'observateurs visent Fc Nathalys et As Juk à ces mauvaises places-là. Mais cela ne va plus tarder à se savoir. Sauf que ces deux dernières saisons, c'est plutôt Patronage Sainte Anne qui est toujours passé par les barrages. Et comme il n'y a jamais deux sans trois, rien ne dit que ce n'est pas la place réservée à Patronage Sainte-Anne. Mais l'As Juk n'avait juste qu'un petit point de plus par rapport à Patronage et As Cheminots. Alors, qu'est ce qui s'est passé entre-temps ? Cara et Fc Nathalys, avec 18 points chacun, n'étaient pas loin eux non plus. Donc tout peut encore arriver. Alors, c'est le moment où jamais de se faire violence pour se tirer d'affaire.

**Merlin Ebalé**

## RÉFLEXION

### OÙ ALLONS-NOUS ?

**I**l est vrai que les temps ont changé. Mais la marche doit être dans le sens du progrès, de la modernité, de la cohésion et de l'amélioration. Il se trouve que chez nous, précisément dans le domaine du sport, il se passe des choses plutôt étonnantes. On sent plutôt que chaque « serviteur » du secteur a plutôt tendance à tirer la couverture à soi. Ce qui, clairement, laisse apparaître que le sport n'est plus qu'un prétexte et chacun ne sort ses « griffes » que pour assouvir des intérêts personnels. La priorité, à vrai dire, n'est plus donnée ni au Congo ni aux disciplines sportives. C'est ce qui explique la multiplication des violons en désaccord. On se montre du doigt, on se marche sur les pieds sans compter que les peaux de bananes sont régulièrement placées sous les pieds. C'est vraiment dans ce domaine-là que la raison du plus fort est régulièrement exhibée. Alors on y trouve assez souvent

des tortues à double carapace, des fins calculateurs qui se servent au lieu de servir le sport. Convaincus que la médiocrité de nos performances ne gêne personne, ils ne se gênent pas d'entretenir le trouble. Voilà pourquoi les sportifs, les vrais, souffrent en silence. Et comme il s'agit toujours de la navigation à vue, le sport congolais restera pendant longtemps encore dans un profond sommeil. Des secteurs, comme le football par exemple, ont déjà organisé des journées de réflexion. Mais qu'est ce qui retarde la mise en musique des conclusions arrêtées ? Mais à bien y voir les opérateurs concernés ne pensent pas ensemble sur un même thème. Alors à quoi cela a-t-il servi de mobiliser tant d'énergies multiformes sachant que ce n'était que de la poudre aux yeux ? C'est pourtant une preuve, une de plus, comme quoi ce type de rassemblements n'ont jamais rien apporté au Congo. Car bien avant cela il y avait déjà

eu des journées de réflexion sur le sport et même l'élaboration d'une politique nationale du sport. Les conclusions, à ce jour, continuent de sommeiller dans des tiroirs de somptueux bureaux.

Aujourd'hui, on assiste plutôt à la « vraie guerre » partout et même les décisions de la chambre de conciliation et d'arbitrage du sport sont mises à rude épreuve. Comme au cyclisme, par exemple, on ne sait plus comment faire pour s'en sortir. Les intérêts personnels ont visiblement paralysé le bon sens et la raison. Ils ont tordu le cou aux règles. C'est ainsi que le sport congolais, aujourd'hui, est comme tétanisé, bloqué, et complètement plongé dans la difficulté. D'où la légitime interrogation : où allons-nous ? Et pourtant, les jeux de la francophonie de Kinshasa, les jeux africains au Ghana et les jeux olympiques à Paris pointent à l'horizon. Mais que faisons-nous pour y faire face ?

**Georges Engouma**